

CLOPE PAS TA CLOPE!

Monsieur, Madame,

Votre enfant va participer au projet « CLOPE PAS TA CLOPE ! » sur le thème du tabac.

En effet, même si le tabac est, depuis 2005, interdit dans les établissements scolaires en Nouvelle-Calédonie (Délibération n° 79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme), le programme officiel des collèges prévoit d'éduquer les jeunes à la santé et de développer leur capacité à faire leurs propres choix.

Parallèlement, nous constatons que les jeunes de Nouvelle-Calédonie expérimentent le tabac de plus en plus tôt (parfois fin de primaire, début de collège) et risquent ainsi de devenir des fumeurs dépendants à l'âge adulte.

Les objectifs de ce projet sont donc de retarder la première cigarette ou de diminuer voir arrêter une consommation déjà installée en aidant les jeunes à prendre la bonne décision. Pour cela, les professeurs volontaires, la documentaliste, l'infirmière du collège, et une éducatrice leur proposeront un espace de parole et des ateliers de réflexion sur le tabac.

Ce projet se déroulera tout au long de cette année pour les élèves de 6^e et certaines classes de 5^e intéressées.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, en parler avec votre enfant et vous procurer à l'infirmier ou sur le site du collège, « le livret des parents » où vous trouvez des informations sur les jeunes et le tabac.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter l'infirmière du collège au tel 413270.